50e Année. N° 4 Avril 1895

JOURNAL DU MAGNÉTISME

Fondé en 1845, par M. le baron du Potet

Organe de la ***Société magnétique de France, paraissant tous les mois***

Directeur : H. DURVILLE

ABONNEMENT : 6 francs par an, pour toute l'Union Postale

Prix du numéro : 50 centimes

ON S'ABONNE à la *Librairie du Magnétisme*, 23, rue Saint-Merri, à Paris, et dans tous les bureaux de poste

A titre de **Prime**, l'abonnement est remboursé à ceux qui s'abonnent au bureau du Journal :

Avec les aimants vitalisés du professeur H. Durville; — *Avec* 12 *des anciens numéros du journal; — Avec les brochures de propagande et les ouvrages du catalogue de librairie marqués d'un* — En annonces dans le journal,* jusqu'à concurrence de 6 fr.

Les primes sont remises gratis dans nos bureaux ; elles sont expédiées partout, moyennant 1 fr. 50 pour port et emballage.

Tirage mensuel : 15.000 exemplaires

Le service du Journal est fait : *au Président de la République, aux Ministres, aux Sénateurs, aux Députés; au Préfet de police, à la Magistrature debout, à la Magistrature assise; à la presse politique, scientifique, médicale et littéraire de la France et de l'étranger ; etc.*



SOCIÉTÉ MAGNÉTIQUE DE FRANCE

ÉCOLE PRATIQUE DE MAGNÉTISME ET DE MASSAGE

(Enseignement supérieur libre reconnu par décision du 26 Mars 1895)

Paris, le 25 avril 1895.

M

Le MAGNÉTISME est une force inhérente à la nature de tous les individus. Il possède des propriétés curatives qui en font le plus puissant des moyens de guérison que l'homme ait à sa disposition. Avec certaines connaissances faciles à acquérir, toute personne dont la santé est équilibrée peut guérir ou soulager son semblable; dans le plus grand nombre des cas, LE MARI PEUT ÊTRE LE MÉDECIN DE SA FEMME; CELLE-CI, LE MÉDECIN DE SON MARI ET DE SES ENFANTS.

Le Massage n'est qu'une forme rudimentaire du Magnétisme; mais habilement pratiqué, il rend néanmoins des services très appréciés des malades et des médecins. Combiné avec le Magnétisme, il donne encore de bien meilleurs résultats.

Les Masseurs et les Magnétiseurs sont devenus les auxiliaires indispensables des médecins; et ceux-ci ont besoin que ceux-là possèdent des connaissances techniques et des qualités physiques et morales qui, hélas, leur font trop souvent défaut.

Afin de vulgariser les connaissances indispensables au père et à la mère de famille, pour être réciproquement leur propre médecin ; et surtout pour former des Praticiens instruits, la *Société magnétique de France* a organisé une *Ecole pratique de Magnétisme et de Massage*, dont la direction m'a été confiée. C'est une très lourde charge, dont je tâcherai de me rendre digne.

Ouverte en octobre 1893, l'*Ecole* a déjà donné de fort bons résultats. Quarante élèves se sont fait inscrire dès les premiers jours ; et le plus grand nombre ont suivi les Cours. Le premier examen a eu lieu en Octobre 1894. Quatre *Diplômes de Magnétiseur-Masseur praticien*, un *Premier* et un *Second Prix d'Instruction théorique et pratique* ont été décernés aux meilleurs élèves, et 29 *Certificats d'inscription* remis aux plus assidus.

L'*École* vient d'être classée parmi les grandes Ecoles supérieures libres; et l'on peut espérer que ses Diplômes auront bientôt la valeur légale qu'ils méritent.

La publication des Cours de l'*École* est commencée. Trois volumes sont parus ; et j'espère que cette série d'ouvrages, qui ne comprend pas moins de 15 volumes reliés, illustrés de 7 à 800 portraits, figures, vignettes, etc., sans compter des brochures sur divers sujets, sera achevée dans deux ans.

Quoique les professeurs donnent gratuitement leur concours, les frais de l'*École* — matériel, installation, entretien — sont considérables. La publication des Cours, à elle seule, doit coûter plus de 30,000 francs.

Les Cours sont gratuits, et les élèves ne payent que deux droits d'inscription insignifiants. La Direction de l'*École*, qui ne reçoit aucune subvention, est obligée d'avoir recours à la générosité publique pour mener son œuvre à bonne fin.

En conséquence, elle ouvre une souscription, et prie instamment tous ceux qui s'intéressent au Massage et au Magnétisme de vouloir bien lui envoyer leur offrande.

La Direction accepte les dons en nature — livres pour la *Bibliothèque,* instruments pour le *Laboratoire,* objets divers pour le *Musée,* — et les Dons en espèces. Il est accusé réception des uns et des autres par la voie du *Journal du Magnétisme.*

Espérant que vous voudrez bien prendre part à cette œuvre de haute vulgarisation humanitaire, je vous prie de vouloir bien agréer, M.

Avec mes remerciments anticipés, l'expression de toute ma reconnaissance.

H. DURVILLE

Secrétaire général de la Société magnétique de France, Directeur de l'École.

L'ENSEIGNEMENT DU MAGNÉTISME

Jusqu'à ces dernières années, la profession de magnétiseur était une profession presque inavouable.

Ne reposant sur aucune base scientifique, mal compris dans ses causes, souvent exagéré dans ses effets par des praticiens aussi enthousiastes que maladroits, déconsidéré par de nombreux charlatans qui ne cherchaient qu'à exploiter la crédulité publique, nié par le plus grand nombre des médecins et des savants qui refusaient même de constater la réalité de ses phénomènes, le Magnétisme restait dans le domaine de l'empirisme quand on ne le plaçait pas au rang des fourberies ou des attrape-nigauds. Et il en résultait toujours que le chercheur le plus instruit, comme le praticien le plus habile et le plus désintéressé, laissait toujours de sa réputation, non seulement en se disant magnétiseur mais en étudiant le magnétisme dans un but purement scientifique ou humanitaire.

Pour se décider à embrasser ouvertement la profession de magnétiseur, il fallait donc être bien persuadé des services que l'on pouvait rendre à l'humanité, être animé par un courage à toute épreuve uni à un désintéressement sans bornes; avoir pour cela une véritable vocation, et surtout une confiance illimitée dans l'avenir qui doit, tôt ou tard, apprécier à leur juste valeur les hommes et les choses du passé.

A différentes reprises depuis Mesmer, des magnétiseurs estimés ont fait des cours de magnétisme; mais ces cours ne consistaient guère qu'en expériences pour amuser la galerie, en conférences et en causeries. Depuis une cinquantaine d'années, il n'y eût guère que le baron du Potet qui ait fait des cours de quelque valeur, dans le but de faire des guérisseurs; dans tous les cas, il fut le plus grand vulgarisateur, le *Maître* qui fit le plus grand nombre d'élèves; et on doit le reconnaître, le plus grand nombre de bons élèves.

Les élèves venaient, d'autant plus nombreux que le professeur jouissait d'une estime plus grande, payaient parfois fort cher, pour entendre un cours en 8, 10 ou 12 leçons. Avec plus ou moins d'enthousiasme, le *Maître* parlait d'abord devant les élèves des résultats obtenus dans sa pratique, commentait les propositions de Mesmer, discutait les rapports rédigés pour ou contre le magnétisme par les commissions des sociétés savantes nommées à cet effet, parlait emphatiquement du fluide magnétique et de la lucidité somnambulique, démontrait de son mieux les procédés qu'il employait, et le cours se terminait ordinairement par des causeries familières entre le maître et les élèves. De cette façon, j'ai fait moi-même quelques élèves dont je suis fier. Mais, les cours n'étaient jamais soumis à aucun contrôle; il n'y avait pas de programme, pas de critique, pas d'examen et nulle consécration officielle, même pas celle d'une simple société d'études ou de vulgarisation. C'était déjà quelque chose; il y avait là une émulation susceptible peut-être de décider parfois une vocation; mais on ne pouvait pas considérer cela comme un enseignement professionnel. Il était impossible de faire de nombreux élèves dignes de la confiance des malades; et certainement ceux qui devinrent de bons magnétiseurs, le dûrent plus à leurs bonnes dispositions et à leur talent d'observation qu'à ce qu'ils pouvaient avoir appris de la bouche même du *Maître*.

Le Congrès magnétique international qui eut lieu à Paris en 1889, en réunissant les théoriciens avec les praticiens, a présenté le Magnétisme sous un jour nouveau qui a contribué dans une très large mesure à le faire prendre au sérieux. Dans le but de former des élèves capables de donner aux médecins et aux malades toutes les garanties suffisantes, tant au point de vue moral que sous le rapport des connaissances théoriques et pratiques, la fondation d'une Ecole de magnétisme curatif y fut décidée. La bonne harmonie qui n'a jamais eu lieu entre les magnétiseurs que pendant la courte période du Congrès, ne devait pas durer. La dissension se mit de nouveau dans leurs rangs et les plus ignorants devinrent d'autant plus jaloux et plus médisants que certains efforts étaient mieux couronnés de succès. Pour diviser davantage encore la corporation que l'on aurait dû chercher à former, une société nouvelle se fonda, pour continuer, disaient les organisateurs, les traditions du Congrès et mettre ses décisions à exécution. La société, ne pouvant s'organiser sur des bases solides, disparut bientôt et l'on crût que le bénéfice moral des remarquables travaux du Congrès serait à jamais perdu.

Sachant que « l'union fait la force », au commencement de 1893, je cherchai encore à rapprocher les meilleurs praticiens pour leur proposer de réaliser ensemble le vœu du Congrès de 1889 relatif à l'enseignement du Magnétisme. Je tenais essentiellement à ce que la nouvelle école, quoique indépendante par elle-même, fut placée sous le patronage d'une société qui avait déjà donné des preuves nombreuses de sa vitalité et de son dévouement à la cause. C'est pour cette raison qu'en avril, je demandai en ces termes à la *Société magnétique de France* de vouloir bien prendre en considération le projet résumé dans la note suivante :

« Sur la proposition de M. l'abbé de Meissas, le Congrès magnétique international de 1889 a émis « le vœu qu'une École de magnétisme curatif soit fondée à Paris pour les élèves des deux sexes. »

« Ce vœu, malgré le besoin qui se fait de plus en plus sentir, n'a pas été réalisé. Je propose à la Société de

vouloir bien mettre à l'étude la réalisation d'un projet analogue qui consisterait dans la fondation d'une *École pratique libre de magnétisme.* L'enseignement serait divisé en deux parties distinctes : 1° partie théorique, 2° partie pratique.

« L'enseignement théorique comprendrait une série de cours où seraient données les notions de l'anatomie, de la physiologie et de la pathologie ; l'histoire du magnétisme avec l'exposé de toutes les théories émises depuis Paracelse jusqu'à nos jours; les pratiques du massage. En dehors des cours réguliers, des conférences seraient faites sur la morale dans ses rapports avec l'art de guérir, la psychologie, l'occultisme, le spiritisme et les divers sujets qui se rattachent au magnétisme.

« L'enseignement pratique serait donné dans une clinique où les élèves pourraient s'exercer, sous la direction des professeurs, magnétiseurs ou médecins, chargés du traitement des malades.

« Après avoir suivi les cours théoriques et pratiques pendant un temps déterminé, les élèves subiraient un examen, en présence d'un jury spécial, et ceux qui auraient les aptitudes suffisantes recevraient un diplôme. »

Ma proposition fut prise en considération et une commission de cinq membres fut immédiatement nommée dans le but d'étudier mon projet et de présenter un rapport circonstancié.

A la séance du 27 mai, ce rapport fut lu et adopté. Après avoir exposé des *considérants* qui justifiaient la nécessité de la mise à exécution du projet, indiqué sommairement le programme de l'enseignement, les rapporteurs s'exprimaient ainsi au sujet de l'organisation de l'École.

« Avec le concours des magnétiseurs, ce projet nous paraît facile à réaliser.

« Après avoir étudié différents modes d'organisation, nous avons donné la préférence à une sorte d'association qui serait composée, d'une part, des professeurs chargés de donner l'enseignement théorique et pratique du Magnétisme et des sciences qui s'y rattachent; d'autre part, des élèves suivant les cours et de tous ceux qui s'intéressent au succès matériel et moral de l'œuvre.

« La réunion des professeurs, des élèves diplômés, qui continueraient à faire partie de l'Association et des membres s'intéressant au succès de l'œuvre composerait le *Conseil supérieur de l'École,* qui serait convoqué chaque année en assemblée générale, pour régler les questions relatives à l'enseignement, à la direction et à l'administration.

« Les membres de l'Association auraient voix consultative la première année, ils auraient voix délibérative à partir de la seconde. Pour cette année, les membres inscrits d'ici au 15 septembre auraient voix délibérative.

« L'Association serait dirigée par un comité de 9 membres nommé pour 3 ans,qui se renouvellerait par tiers chaque année. Les membres sortants seraient rééligibles. Un secrétaire perpétuel chargé de l'administration serait adjoint au comité directeur. Il assisterait à toutes les réunions, mais n'aurait voix délibérative qu'en l'absence de l'un des membres.

« Les professeurs seraient choisis au sein de l'*École* parmi les élèves diplômés qui continueraient à faire partie de l'Association. Les postulants au professorat soutiendraient publiquement une thèse, sur un sujet de leur choix ayant trait à l'agent magnétique et à ses applications au traitement d'une ou de plusieurs maladies, et le titre de Professeur serait ensuite conféré au concours. »

Comme on le voit, l'*Ecole* devait être une sorte d'association mutuelle conclue, d'une part, entre les magnétiseurs indépendants ; et, d'autre part, entre les élèves et ceux qui s'intéressaient au succès de l'œuvre ; et la *Société magnétique de France* ne lui donnait qu'encouragement et protection. L'association ainsi comprise devait réellement constituer l'*Ecole pratique de Magnétisme de Paris*, avec une organisation aussi indépendante que possible.

Au nom de la Société, des convocations furent faites dans ce sens à tous les membres du Congrès magnétique international de 1889 et à tous les magnétiseurs indépendants. Les principaux membres du Congrès, abandonnant leur projet, ne répondirent pas ; et quelques magnétiseurs indépendants se rendirent seuls à l'invitation, avec les membres de la Société. Le rapport des commissaires fut lu, discuté et adopté dans son ensemble comme base de la future organisation de l'*Ecole*, et d'autres réunions d'études furent immédiatement décidées. Mais, bientôt les plus turbulents voulurent modifier les grandes lignes du projet et se partager à l'avance tous les avantages sans s'engager d'une façon formelle à remplir toutes les charges de professorat et autres y afférentes. Enfin, dans une dernière réunion, d'ailleurs fort peu nombreuse, il fut impossible d'assurer les services de l'*Ecole* et le bon fonctionnement de celle-ci, tant au point moral qu'au point de vue matériel, et un deuxième rapport à la Société fut rédigé par MM. le docteur Encausse (Papus), Rouxel, Démarest et Durville. Dans ce document, qui traçait définitivement l'organisation de l'Ecole sous une autre forme, les rapporteurs s'exprimaient ainsi.

« Les organisateurs de l'*Ecole pratique de Magnétisme* ont convoqué, à trois réunions successives, les principaux magnétiseurs et magnétistes de Paris, dans le but d'élaborer les statuts de l'Association.

« *Considérant*,

« Que le peu d'empressement mis par le plus grand nombre d'entre eux à partager nos travaux, rend irréalisable, dans sa forme primitive, le projet que vous avez accepté,

« Nous vous proposons :

« 1° De fonder l'*Ecole* en vous dégageant de toute coopération étrangère ;

« 2° De confier la direction à votre secrétaire général rendu apte à cette tâche par vingt années de pratique et d'études scientifiques.

« Votre *Ecole*, désignée ainsi qu'il suit : *Ecole pratique de Magnétisme*, dirigée par le professeur H. Durville, sous le patronage de la *Société magnétique de France*, serait régie conformément au règlement statutaire suivant ; etc. etc... »

Ce rapport, lu et discuté dans la séance du 24 juin, fut adopté à l'unanimité, et l'*Ecole* fut inaugurée le lundi 2 octobre 1893, à la *Société*

magnétique de France, en présence des élèves, des membres de la Société et de quelques invités.

Les cours furent faits régulièrement avec un dévouement qui fait honneur aux professeurs pendant l'année scolaire 1893-94; et en octobre 1894, après une année complète d'études, le premier examen eut lieu publiquement pour la délivrance des diplômes, devant une commission nommée par la Société.

Les examens devaient être sévères. Aussi, 5 élèves seulement se présentèrent et quatre reçurent le diplôme. Il fut en outre remis un *Premier Prix d'Instruction théorique et pratique* à M. Ph. Renaud et un *Second Prix* à M. Ouiste, qui s'étaient particulièrement distingués. Comme compensation, 29 des autres élèves qui avaient le plus assidûment suivi les cours reçurent un *Certificat d'inscription à l'Ecole*.

La direction de l'Ecole voulait étendre son programme d'enseignement et faire entrer le massage au rang des principaux cours. Je proposai à la Société, dans sa séance du 26 mai 1894, de modifier ainsi qu'il suit le titre de l'Ecole: *Ecole pratique de Magnétisme et de Massage*, et de modifier également dans le même sens les articles du réglement statutaire de l'*Ecole*. Cette proposition ayant été adoptée à l'unanimité, le règlement ainsi modifié est devenu définitivement le règlement statutaire de l'*Ecole* (1) et les diplômes ont été rédigés en conséquence.

Les cours de la deuxième année commencèrent en octobre 1894, et l'enseignement se poursuit encore avec un succès toujours croissant.

Mais l'*Ecole pratique de Magnétisme et de Massage* n'étant que l'Ecole de la Société magnétique de France, n'avait pas d'autre consécration officielle. Je voulus faire ce qui dépendait de moi pour obtenir l'autorisation du gouvernement qui devait la classer au rang des grands établissements de l'enseignement supérieur libre.

Après beaucoup de démarches inutiles, je fis une déclaration au Ministre de l'Instruction publique; mais le classement n'eut pas lieu. Je'ne me rebutai pas; et en mars 1894, je fis une nouvelle déclaration sous une autre forme.

Après enquête et contre-enquête, le Ministre émit un avis favorable. Un rapport fut établi dans les bureaux et adressé au Conseil supérieur de l'Instruction publique, puis à l'Académie de médecine qui donnèrent leur avis conforme, et le rapport fut envoyé par les soins du Ministre, Recteur de l'Académie de Paris, au vice-recteur qui fut chargé d'en assurer l'éxécution.

Ce n'était pas tout. La décision prise par le vice-recteur de l'Académie de Paris, au nom du Ministre de l'Instruction publique, était encore subordonnée à des formalités. Après une publication légale et l'affichage pendant 10 jours, conformément à la loi: 1° à la Sorbonne; 2° à la Préfecture de la Seine; 3° au Parquet du procureur de la République, des oppositions pouvaient encore avoir lieu. Le délai de 10 jours passé sans opposition, la décision du vice-Recteur a force de loi. C'est pourquoi l'*Ecole pratique de Magnétisme et de Massage* est aujourd'hui définitivement classée parmi les grands établissements de l'enseignement supérieur libre, et que le programme de son enseignement se trouve désormais admis et reconnu par l'Etat.

A titre documentaire, je reproduis la demande faite au Ministre de l'Instruction publique par le Conseil d'administration de l'*Ecole* et le récépissé accusant son classement.

A M. le Ministre de l'Instruction publique, Recteur de l'Académie de Paris.

Monsieur le Récteur.

Considérant,

1° Qu'en France l'enseignement supérieur est libre.

2° Que la pratique du magnétisme et du massage n'est pas défendue par la loi du 30 novembre 1892 sur l'exercice de la médecine; qu'au contraire, elle est admise et reconnue dans les travaux parlementaires qui constituent l'esprit de la loi et particulièrement dans les rapports du docteur Chevandier, député, rapporteur de la loi à la Chambre des députés, où il est dit, *d'une part*, « que le moment n'est pas encore venu d'enlever ces expériences aux profanes (les expériences du magnétisme) pour les confier exclusivement aux médecins. (*Journal officiel*, 1891. Ann. 951, p. 353. col. 2); *d'autre part*, que « les articles visant et punissant l'exercice illégal de la médecine ne pourraient leur être appliqués(aux masseurs et aux magnétiseurs) que le jour ou ils sortiraient de leurs pratiques habituelles, et où, sous le couvert de leurs procédés, ils prescriraient des médicaments, et chercheraient à réduire des luxations ou des fractures. » (*Journal officiel*, 1892. Ann. 2,156, p. 1.119, col. 3). Le texte du rapport du docteur Chevandier est expliqué dans le même sens par Me Lechopié, avocat du barreau de Paris, et M. le docteur Floquet, dans le *Commentaire de la loi sur l'exercice de la médecine*, avec préface de M. le docteur Cornil, sénateur, rapporteur de la loi au Sénat, Paris 1894; et un arrêt de la Cour d'Appel d'Angers, en date du 28 juin 1894, confirme ces dispositions, en jugeant « que les magnétiseurs et les masseurs exerçant leurs pratiques dans le but de guérir les maladies ne sauraient tomber sous l'application de la loi du 30 novembre 1892, sur l'exercice de la médecine ».

3° Que le magnétisme est une force inhérente à la nature de tous les individus, qu'il possède des propriétés curatives et qu'avec certaines connaissances faciles à acquérir, on peut l'employer avec succès, au sein de la famille, pour la guérison ou le soulagement du plus grand nombre des maladies.

4° Enfin que les masseurs et les magnétiseurs sont aujourd'hui les auxiliaires indispensables des médecins, et que ceux-ci ont besoin que ceux-là possèdent des qualités physiques et morales qui leur font trop souvent défaut.

La *Société magnétique de France* a décidé, dans sa

(1) Le Règlement statutaire de l'*Ecole* est inséré dans la brochure intitulée *le Massage et le Magnétisme sous l'Empire de la loi du 30 novembre 1892 sur l'exercice de la médecine*, par H. Durville, à la suite du compte-rendu du procès de Mme Blin. Prix : 30 cent.



séance du 24 juin 1893, la fondation d'une *Ecole pratique de Magnétisme et de Massage* ou l'ensemble des connaissances indispensables au masseur et au magnétiseur seraient méthodiquement enseignées.

L'enseignement de l'*Ecole* est divisé en deux parties :

Enseignement théorique ; Sept cours en 12 leçons :

1. *Anatomie descriptive.* Professeur : M. le docteur Moutin.

2. *Physiologie.* Professeur : M. le docteur Encausse (Papus).

3. *Histoire et philosophie du Magnétisme.* Professeur : M. Rouxel,

4. *Physique magnétique.* Professeur M. H. Durville.

5. *Procédés et théories du magnétisme.* Professeur : M. H. Durville.

6. *Pathologie et thérapeutique magnétiques.* Professeur : M. le docteur Encausse, professeur suppléant : M. H. Durville.

7. *Massage.* Professeur : M. Ph. Renaud ;

Enseignement pratique : Deux cours.

1. *Expérimentation,* 12 leçons : Professeurs : MM. Durville, Demarest et Jamet.

2. *Clinique,* 50 leçons environ. Professeurs et praticiens : MM. le docteur Moutin, le docteur Encausse, Durville, Renaud.

L'importance des cours de l'*Ecole pratique de Magnétisme et de Massage* permet de classer celle-ci avec les établissements d'enseignement supérieur : son organisation est analogue à celle des écoles dentaires.

Le conseil d'administration de l'*Ecole* a l'honneur d'informer M. le Recteur de l'Académie de Paris, qu'après un essai fait avec le plus grand succès depuis le 1er octobre 1893, il a décidé de continuer cet enseignement et de fonder définitivement l'*Ecole pratique de Magnétisme et de Massage*, conformément aux lois et règlements qui régissent l'enseignement supérieur libre. Il joint à la présente déclaration. 1° les statuts de la *Société magnétique de France*, 2° le règlement statutaire de l'*Ecole*; 3° le programme des cours ; 4° l'extrait de naissance des trois administrateurs soussignés.

Fait triple à Paris, le 12 mars 1895.

Signé : Beaudelot, Demarest et Durville.

UNIVERSITÉ DE FRANCE

(N° 77).

Académie de Paris

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR LIBRE

RÉCÉPISSÉ

(Loi du 12 juillet 1875, art. 3).

Le Vice-Recteur de l'Académie a reçu la déclaration faite par M. Durville Marie-François-Hector, né le 8 avril 1849 à Pourrain (Yonne), magnétiseur-masseur, l'un des trois administrateurs, demeurant à Paris, rue Saint-Merri, n° 23, en vue d'ouvrir un établissement d'enseignement supérieur libre sous le titre « Ecole Pratique de magnétisme et de massage » à Paris, rue Saint-Merri, n° 23. Conformément à l'article 4 de la loi du 12 juillet 1875 et à l'art 1er du décret du 25 janvier 1876. M. Durville a déposé, à l'appui de cette déclaration :

1° Les statuts ;

2° La liste des professeurs ;

3° Son acte de naissance et ceux de ses collègues ;

4° L'indication de l'objet de l'enseignement.'

Le délai de dix jours qui, aux termes de l'article 3 de la loi précitée, doit s'écouler avant l'ouverture de l'établissement, part de la délivrance du présent récépissé.

Paris, le 26 mars 1895.

(*Timbre de l'Université.*) — *Le Vice-Recteur,* Gréard.

Pour la défense de leurs intérêts moraux et matériels, les professeurs et élèves de l'*Ecole* s'étaient déjà groupés sous ce titre : *Syndicat des masseurs et des magnétiseurs de Paris*, association fraternelle des professeurs et élèves de l'*Ecole pratique de Magnétisme et de Massage*; et cette association avait été reconnue par autorisation préfectorale en date du 1er juillet 1894. C'était une reconnaissance quasi-officielle de la profession de masseur-magnétiseur, mais la décision qui vient de classer l'*Ecole* parmi les grands établissements de l'enseignement supérieur libre a une importance bien plus grande encore, car elle consacre officiellement, non seulement la pratique, mais aussi l'enseignement du Magnétisme et du Massage.

Cela n'empêchera certainement pas le magnétisme d'être encore exploité par des charlatans ; mais les médecins et les malades sauront distinguer les praticiens laborieux et instruits munis du *Diplôme de Magnétiseur-Masseur praticien*, qui leur offriront toutes les garanties désirables, tant au point de vue moral qu'au point de vue purement professionnel.

M. le docteur Bénard, qui a bien voulu partager avec moi les lourdes charges de la direction depuis l'organisation de l'*Ecole*, se retire en province et me prie d'accepter sa démission. C'est ce que je fais, en lui témoignant ici toute ma reconnaissance pour les services qu'il a rendus à l'*Ecole*. MM. les docteurs Encausse (Papus) et Moutin, dont le dévouement à la cause est connu de tous, veulent bien partager cette charge ; et avec leur concours, comme avec celui des administrateurs et des professeurs, j'espère faire à bref délai de l'*Ecole pratique de Magnétisme et de Massage* une puissante institution qui contribuera dans une très large mesure à la vulgarisation scientifique et pratique du magnétisme.

Je compte aussi sur la générosité des lecteurs du *Journal du Magnétisme* qui voudront bien prendre part à la souscription ouverte dans le but de m'aider à faire face aux frais considérables nécessités par le bon fonctionnement de l'*Ecole*; et tout en les remerciant déjà, je les prie de me croire leur tout dévoué à la cause du Magnétisme.

H. Durville.

Quelques journaux ont annoncé cette décision qui classe l'*Ecole* parmi les grands établissements de l'enseignement supérieur libre.

Voici la note publiée par le *Journal des Débats*, édit. du soir, 9 avril.

« Les magnétiseurs sont dans la joie. Sur avis conforme du Conseil supérieur de l'instruction publique et de l'Académie de Médecine, l'*Ecole pratique de magnétisme et de massage*, fondée en 1893, par M. Durville et la *Société magnétique de France*, 23, rue Saint-Merri, vient d'être classée parmi les établissements de l'enseignement supérieur libre.

« Les intéressés vont célébrer cet événement dans des banquets où les discours rouleront naturellement sur la liberté de l'enseignement. »

De la *Lanterne* du 13 :

« Sur avis conforme de l'Académie de médecine et du Conseil supérieur de l'Instruction publique, l'*Ecole pratique de magnétisme et de massage*, fondée en 1893, par la *Société magnétique de France*, 23, rue Saint-Merri, vient d'être classée parmi les grands établissements de l'enseignement supérieur libre.

« Les magnétiseurs doivent être joyeux de cette décision, car elle consacre officiellement leur art tant contesté depuis plus d'un siècle. »

De la *Liberté* du 14 :

« ECOLE DE MAGNÉTISME. — Sur avis conforme de l'Académie de médecine et du Conseil supérieur de l'Instruction publique, l'*Ecole pratique de magnétisme et de massage*, fondée en 1893, par la *Société magnétique de France*, 23, rue Saint-Merri, vient d'être classée parmi les grands établissements de l'enseignement supérieur libre. »

A signaler encore : le *Petit Moniteur* du 8, le *Monde Thermal* du 11, l'*Orient* du 13, la *Ruche Sténographique* du 15, la *Géographie* du 18, etc., etc.

Cours

Tous les lundis, à 9 heures du soir, *Cours de Massage*, par M. PH. RENAUD ; le mercredi et le vendredi, *Cours de Pathologie et Thérapeutique magnétiques*, par M. H. DURVILLE ; le jeudi et le dimanche, à 9 heures du matin, *Leçons Cliniques*.

Souscription en faveur de l'Ecole.

Le directeur de l'*Ecole* a reçu les dons suivants :

En nature pour la *Bibliothèque*. . .	129 volumes
En nature pour le *Musée*.	25 pièces
En espèces : *Listes précédentes* . . .	415 fr. 95
Mlle S.., 9 fr.; M. ROUMIEU, 1 fr.	
Total au 25 avril	425 fr. 95

SOCIÉTÉ MAGNÉTIQUE DE FRANCE

Séance du 30 mars 1895

(Extrait du Registre des procès-verbaux.)

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. RENAUD.

Le secrétaire général lit le procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Communications diverses

Le *secrétaire général* lit un long *Rapport* de M. OUISTE, diplomé de *l'Ecole pratique de Magnétisme et de massage*, correspondant au Mans. Dans ce document, remarquable au point de vue thérapeutique, l'auteur fait le compte-rendu des guérisons les plus importantes qu'il a obtenues par le massage magnétique, depuis le mois d'août 1894 jusqu'au 15 mars courant. Il signale la guérison de : *épilepsie*, 2 cas; *douleurs rhumatismales et autres, 5 ; affections des yeux, 5 ; entorses, 5 ; descente de matrice, 1 ; épistaxis* (*saignement de nez*), *1 ; vomissement de sang, 1 ; tremblement nerveux et cas divers*, 8.

Ce document est déposé dans les archives de la Société.

M. le docteur BERTRAND-LAUZE, correspondant à Alais, envoie sa photographie pour l'album de la Société.

Expériences.

M. JAMET présente une série d'expériences pour démontrer que l'hypnotiseur peut toujours obtenir de son sujet l'accomplissement d'une suggestion. En ne considérant généralement que la moralité du sujet, on a affirmé que celui-ci, dit-il, gardait assez de son libre arbitre pour ne pas accomplir une suggestion criminelle. Ce n'est pas assez ; on devait aussi considérer le cas de l'hypnotiseur qui pouvait, lui aussi, être malhonnête. Or l'hypnotiseur de profession sait que si la suggestion est faite dans certains états du sommeil, le somnambulisme, par exemple, le sujet honnête ne l'acceptera pas; et que si elle est faite dans un autre état où il est incapable de raisonner, le même sujet, s'il est entraîné aux expériences, saura se rendre compte si l'idée qui prend naissance dans son cerveau au moment où la suggestion doit s'accomplir, est réellement une idée suggérée; et dans ce cas encore, il trouvera moyen, en agissant magnétiquement sur lui, de ne pas exécuter l'ordre reçu. Mais si le sujet n'a jamais fait d'expériences, et tout au moins s'il ignore le mécanisme de la suggestion, il l'exécutera fatalement. Dans l'état suggestif, et sans que le sujet sorte de cet état, il en est tout autrement. Le sujet le plus entraîné admet sans raisonner tout ce que l'opérateur lui affirme ; et s'il lui dit que la montre de M. X... est à lui, qu'il n'a qu'à la prendre et à la lui donner, le sujet accomplira toujours cet acte. C'est ce qu'il démontre dans une série d'expériences présentées avec Mme Vix.

M. DURVILLE ne conteste pas le résultat de ces expériences, mais il dit que ce ne sont que des expériences de laboratoire qui ne prouvent pas grand chose. Dans tous les cas, l'hypnotiseur le plus habile ne pourrait jamais, en dehors du laboratoire, employer ce moyen, trop grossier, trop visible, pour faire exécuter un vol à son sujet, car il serait toujours découvert.

M. RENAUD pense que, dans l'état actuel de nos connaissances, on ne peut pas affirmer qu'une suggestion est possible ou impossible à réaliser ; et comme les magnétiseurs ne l'emploient pas, il propose de ne plus perdre de temps à cette discussion.

La Société se range de cet avis et la discussion est close.

La séance est levée à 11 heures 3/4.

Le secrétaire général,
H. DURVILLE.

49e CONSEIL PRATIQUE

Extrait du *Cours de Pathologie et Thérapeutique magnétiques* professé à l'*Ecole pratique de Magnétisme et de Massage* par H. DURVILLE.

Contre les tumeurs (fibrômes, sarcômes).

On désigne en médecine sous le nom de *tumeur* toute grosseur d'un certain volume développée dans une partie quelconque du corps. Dans le sens propre du mot, une simple tuméfaction, comme la distension d'un organe par une quantité considérable de matière, sont des tumeurs. En anatomie pathologique, la tumeur est définie: une production morbide persistante de génération nouvelle plus ou moins considérable; autrement dit, les éléments fondamentaux ou accessoires d'un tissu se sont multipliés outre mesure.

Les tumeurs sont des affections des tissus. Quand elles se développent dans le tissu cartilagineux, elles prennent le nom de *chondrôme*; dans le tissu osseux, celui d'*ostéôme*; dans le tissu nerveux, celui de *névrôme*; etc., etc..

Les tumeurs se développent plus particulièrement chez la femme; leur siège est surtout dans l'abdomen et les parois de l'utérus. On les divise généralement en *tumeurs fibreuses* et en *tumeurs fibro-plastiques*. Les premières, désignées le plus communément sous le nom de *fibrômes*, sont dures, arrondies, peu adhérentes aux parties voisines et d'un volume plus ou moins considérable; les secondes, souvent désignées sous le nom de *sarcômes*, sont plutôt molles, charnues, avec des formes moins bien définies.

La médecine appelle toujours la chirurgie à son secours pour la cure des tumeurs. Ce moyen radical, souvent dangereux pour la vie des malades, n'est pas toujours exempt de récidive, surtout pour le genre sarcôme, car la tumeur extirpée se développe souvent à nouveau, soit à son siège primitif, soit dans une partie voisine.

Par le magnétisme, qui agit surtout comme principe équilibrant et par l'action mécanique du massage, on guérit rarement complétement, mais on soulage toujours; et le soulagement est très souvent assez grand pour être considéré comme une véritable guérison. Le noyau solide de la tumeur se débarrasse d'abord des matières qui l'entourent. Il en résulte déjà une diminution plus ou moins considérable de volume et une modification très sensible de la douleur ou de la gêne qui en est la conséquence. Puis, le développement anormal des tissus s'arrête, et très souvent le noyau lui-même de la tumeur diminue de volume; et si les sources de la vie organique lui refusent toute nourriture, il s'atrophie considérablement et finit même par disparaitre à peu près complètement.

Voici comment il faut procéder, en combinant ensemble tous les moyens suivants :

MAGNÉTISME HUMAIN. — Appliquer les mains sur l'abdomen pendant 5 à 10 minutes. Frictions rotatoires pratiquées dans le sens des aiguilles d'une montre et malaxations énergiques des toutes les parties distendues de l'abdomen. Impositions des mains, les doigts dirigés en pointes, à une distance de 15 à 20 centimètres, en décrivant des mouvements circulaires également dans le sens des aiguilles d'une montre. Un courant s'établit du bout des doigts à la partie sur laquelle on agit et le malade ressent bientôt à l'intérieur un mouvement analogue à celui que la main décrit à l'extérieur. Il en résulte une sorte de division, de délayage des humeurs stagnantes qui ressemble assez à ce qui se passe dans un liquide contenant un dépôt que l'on agite avec une tige quelconque. Une crise nerveuse peut même être la conséquence de cette agitation, crise qui peut être utile ou nuisible, et que le magnétiseur doit développer ou éviter, selon qu'il la juge bonne ou mauvaise.

Séances quotidiennes ou presque quotidiennes de 30 à 40 minutes au début du traitement.

AUTOMAGNÉTISATION. — Le malade peut presque toujours exercer une action curative en se magnétisant lui-même. Pour cela, appliquer les mains sur l'abdomen et faire des frictions rotatoires et traînantes.

AIMANT. — Appliquer durant le jour, pour exciter, un plastron magnétique à 4 lames, tantôt sur l'abdomen, tantôt sur la région des reins.

MOYENS AUXILIAIRES. — Boissons magnétisées, soit par le magnétisme humain, soit à l'aide du barreau magnétique; cataplasmes émollients, bains de siège; nourriture légère, rien d'échauffant ni excitant; et tout en évitant les purgations violentes, tenir toujours le ventre libre.

EXEMPLES DE CURES.

Les journaux et ouvrages divers traitant de la thérapeutique du magnétisme publient un certain nombre de guérisons complètes. Les plus remarquables sont rapportées par Mialle, dans son *Exposé des cures obtenues en France par le magnétisme*, t. 1, p. 596; t. 2, p. 357; Lafontaine, dans l'*Art de magnétiser*, parle de cinq qu'il a traités qui furent tous guéris; l'*Hermès*, t. 1, p. 239; l'*Union magnétique*, t. 1, p. 132; le *Journal du Magnétisme*, publié par Ragazzi, t. 1, p. 79; le *Journal du Magnétisme* de du Potet, t. 13, p. 395; t. 22, p. 260; t. 23, p. 125; t. 25, p. 258; etc., etc.. Moi-même, dans ma pratique, j'ai traité un très grand nombre de ces cas, et il n'en est pas un

seul que je n'aie considérablement amélioré, quand je n'ai pas obtenu la guérison complète. Je ne rapporterai ici qu'un seul cas, déjà publié dans le *Journal du Magnétisme* en 1884.

Mlle Marie F... est âgée de 19 ans, tempérament nervoso-sanguin, apparence robuste, taille un peu au-dessus de la moyenne, caractère vif, parfois emporté, est affectée d'une tumeur siégeant à la partie moyenne du ventre, de plaques de sang extravasé et de gonflement de la rate.

Symptômes. — Impression de malaise dans l'hypocondre gauche, chaleur cuisante, douleur souvent insupportable, surtout après la marche, à la partie supérieure gauche du ventre, s'irradiant parfois dans la direction du cœur, de l'ovaire gauche et de la partie moyenne de l'hypocondre droit. Gonflement et déformation du ventre. A la partie moyenne, un peu à gauche de la ligne médiane, le gonflement est plus prononcé. Cette partie, qui est la plus douloureuse, est dure au toucher; en y appliquant fortement le doigt, elle s'abaisse et un certain déplacement se produit. Difficulté de se baisser, serrement autour de la taille, parfois la respiration est gênée, le cœur semble comprimé, rire immodéré se manifestant souvent sans cause apparente, appétit capricieux, digestions laborieuses, constipation opiniâtre, malaise général; elle ne supporte pas le corset. Au moment des règles, les symptômes sont plus intenses, des hémorragies nasales très abondantes se déclarent et la région des reins devient d'une extrême faiblesse.

Causes. — La cause première est dans une affection du sang de nature héréditaire. Un coup reçu à la partie moyenne du ventre, il y a 8 ans, paraît être la cause déterminante de l'affection de cette partie. L'hypertrophie de la rate est dûe à des refroidissements successifs, qui n'ont pas été convenablement traités.

Traitements suivis antérieurement. — Six médecins successivement consultés ne parurent rien comprendre à la nature et aux causes de la maladie; dans tous les cas il n'y apportèrent aucun soulagement. L'un deux attribue les symptômes à l'engorgement de l'ovaire gauche, un autre n'y voit qu'une hypertrophie du foie. Des poisons sont prescrits. Pour un troisième, c'est une inflammation de l'intestin compliquée d'une légère hydropisie : il traite avec des badigeonnages de teinture d'iode, parle même de la nécessité d'une ponction; dans le cas contraire, appliquer de nombreux vésicatoires. Le quatrième n'y voit rien de dangereux, toutefois il prescrit l'application de rondelles de cuir sur la partie gonflée. Enfin, les deux derniers n'y voient rien : c'est une sensiblerie exagérée, peut-être de l'anémie, voire même de l'hystérie; l'un conseille le mariage, l'autre l'emploi des ferrugineux.

Tout ce qui a été prescrit fut suivi à la lettre, sauf pour ce qui concerne la ponction et la question du mariage; et malgré tout, le mal ne faisait qu'augmenter dans des proportions effrayantes, sans toutefois que l'état général de la santé en parut sensiblement affecté.

Sans rien dire de la nature de l'affection, la famille m'avait envoyé des cheveux de la malade en me priant de les soumettre à un sujet lucide. Plusieurs somnambules furent successivement consultées et après avoir décrit la nature, la cause, les symptômes du mal, elles furent unanimes à déclarer que, momentanément, tout remède serait inutile ou nuisible et que la seule chance qui restait encore d'obtenir la guérison était dans un traitement magnétique.

En lisant ma première lettre, une des facultés instinctives de la nature humaine se manifesta chez la malade. C'est une sorte de *révélation* de *vision anticipée* de ce qui doit se passer.

Elle quittera parents et amis pour se rendre à l'*Institut magnétique*, sa vie en dépend... Ce n'est pas l'illusion d'un esprit en délire; elle est calme et possède toute sa raison : ce n'est pas non plus un vain espoir qui l'engage à faire une entreprise téméraire : *elle sait, elle a la certitude absolue* qu'il se produira, quelque chose d'anormal dans son organisation, et qu'une guérison radicale en sera la conséquence. Pourtant elle ne connaît rien du magnétisme et ignore complètement les facultés extraordinaires qui se développent quelquefois sous cette influence.

C'est avec la confiance que donne une telle attitude qu'elle embrasse sa mère, ses parents, ses amies, et qu'elle prend, avec son père, le train qui l'amène à Paris.

Nous sommes au 16 février 1884 et le traitement commence dès le lendemain.

A la première séance, une gêne de la respiration se fait sentir; elle éprouve de la chaleur partout, mais surtout dans les régions affectées : la tête devient lourde, embarrassée, la circulation se ralentit, une sorte d'anxiété s'empare d'elle; tout son être est pénétré par une force qui lui est inconnue et ses impressions lui annoncent, une fois encore, que c'est bien là le moyen qui doit la guérir.

Pendant trois semaines je la magnétise régulièrement deux fois par jour, autant que possible à des heures toujours les mêmes, et les symptômes les plus divers se manifestent. C'est alternativement un rire immodéré se produisant sans cause apparente, une légère crise de nerfs que j'excite ou calme à volonté; c'est une gaité folle, promptement suivie de tristesse profonde, et de découragement; c'est de l'ennui, de l'agacement, qui font bientôt place à une période d'abattement, de faiblesse générale, indices certains d'une action profonde que l'agent magnétique exerce sur l'organisation toute entière, en préparant les voies qui nous serviront plus tard d'émonctoirs naturels. Le doute s'empare quelquefois de son esprit; elle se désole, pleure, gémit et écrit à sa

famille des lettres qu'elle désapprouve le lendemain.

En présence de la ténacité du mal, j'essayai plusieurs fois d'obtenir le somnambulisme dans l'espoir que la clairvoyance qui existe chez tous les malades tombant dans cet état me serait d'une grande utilité, mais je ne pus y parvenir. Elle n'éprouvait qu'un engourdissement plus ou moins prononcé. Je tâchai alors d'obtenir cette clairvoyance propre à l'état somnambulique dans cet engourdissement ou je dominais davantage sa volonté.

Après quelques essais infructueux suivis de légères crises de nerfs, de syncopes et de malaises physiques et moraux sans souffrance réelle, cette clairvoyance se produisit le 15 mars c'est-à-dire le 29e jour de traitement. Je voudrais décrire cet état psychologique inconnu des savants, mais je ne trouve pas de mots pour exprimer ma pensée.

En effet, il est difficile de donner une idée exacte de l'être humain qui n'a rien du somnambulisme, de l'extase ni de ces divers états d'exaltation ou des facultés ordinaires sont plus pénétrantes, ou les facultés nouvelles se révèlent même pour quelques instants et qui possède au plus au point toutes les qualités propres à ces divers états sans en subir les singularités physiologiques. Les fonctions de la vie végétative s'accomplissent dans le calme le plus parfait; il n'y a ni anesthésie ni hypéresthésie, les mouvements du cœur sont réguliers, la respiration se fait normalement, elle entend tout ce qui se passe autour d'elle; à volonté, elle ouvre ou ferme les yeux, et les yeux fermés, elle voit s'il est permis d'employer ce mot, pour désigner la vision d'âme. où les regards les plus pénétrants n'ont jamais pénétré. Dans l'épaisseur du tissu organique, elle voit la nature du mal qui l'affecte et juge, sans aucune hésitation des moyens à employer pour aider dans son œuvre l'agent magnétique et hâter la guérison. Ceux qui l'entourent n'ont plus de secret à garder; elle découvre dans les profondeurs de la masse cérébrale, la pensée qui s'y élabore; les actes mêmes les plus cachés de la vie passée, les habitudes, les tendances, les qualités comme ses vices lui sont connus.

La cause première de la vie, le moteur intelligent renfermé dans l'organisme vient de se dégager des étreintes de la chair pour plonger dans l'infini. laissant à la vie le soin de gouverner les fonctions de la machine animale. Les distances disparaissent, les ténèbres font place à la lumière, un monde nouveau apparaît dans toute sa majesté. C'est une illumination soudaine, une sorte d'inspiration dont on ne trouve d'exemples que chez les mages de la savante antiquité.

O facultés de l'âme que vous êtes grandes et belles! Divin Protée, qui reconnaîtra jamais l'énergie que vous mettez à la disposition de l'être humain !!!.

Revenons à l'émotion que produisit chez le sujet l'apparition d'une faculté aussi inattendue, car je lui avais laissé ignoré le but que je voulais atteindre.

Depuis quelques jours j'attirais son attention sur le siège de l'affection; c'est là que j'attendais les premières manifestations de la vision. Ce fut d'abord un sujet d'horreur et d'épouvante. Ses traits se bouleversent, ses membres s'agitent comme la feuille tourmentée par l'aquilon, un spectacle navrant se présente à sa vue. Une épaisse plaque de sang noir, coagulé, en partie décomposé, plus large qu'une pièce de cinq francs, irrégulière dans son contour, se relie à d'autres plaques noires moins épaisses par des filaments noirâtres. Le péritoine et les membranes de l'abdomen sont dévorées par une inflammation considérable, un feu continuel y est sans cesse entretenu; tout est distendu. Le mal lui paraît d'abord si grand, si profond, qu'elle juge toute guérison impossible. Je calme son agitation et parvient à lui faire comprendre qu'un tel état de chose doit la réjouir; que, sans aucun doute, elle verra le remède à y opposer, comme elle voit le mal même. Je l'engage à examiner froidement la nature intime de l'affection et à voir ce que l'on doit y faire. Voici à peu près sa réponse: — Le magnétisme est indispensable pour me guérir. Sans magnétisme tout traitement resterait sans effet, mais si vous ne faites que de magnétiser, il faudra quatre mois pour obtenir un résultat complet. On peut activer son action par divers moyens que j'indiquerai plus tard; pour le moment, il faut appliquer des sangsues qui tireront une partie du sang extravasé. Je suis faible, cela m'affaiblira encore; des syncopes sont à craindre, vous aurez des précautions à prendre.

Je fais mon possible pour porter ensuite son attention sur d'autres sujets, mais je n'y arrive qu'en partie. Je voudrais lui faire oublier ses premières émotions, cela m'est impossible. Quand je parviens à la distraire de son mal, elle voit, sans aucun effort, les pensées de ceux qui l'environnent et connaît le fond de leurs consciences. Vous pensez à une personne quelque éloignée qu'elle soit, cette seule pensée la met immédiatement en rapport avec la personne en question et les actes les plus secrets de sa vie n'ont pas de secret pour elle.

La journée se passe dans la plus grande anxiété, je ne l'abandonne pas un seul instant; ce sont des syncopes suivies de gaieté folle, des rires immodérés auxquels succède la plus profonde tristesse, la crainte se combat avec l'espérance; et cette étrange faculté l'épouvante autant qu'elle l'intéresse. Vers le soir, je la prie de s'examiner à nouveau. C'est bien des sangsues qu'il lui faut, on doit d'abord les appliquer une à une et commencer dès le lendemain à 8 heures du matin.

Il est ici une particularité importante à obser-

ver, c'est qu'à l'état ordinaire, les sangsues lui font horreur, qu'elle tomberait en défaillance si on l'obligeait à les voir, et plusieurs fois elle a déclaré qu'elle préférait mourrir que de consentir à ce qu'on lui en appliquât.

16. — La première partie de la nuit fut agitée, elle ne goûta les douceurs du sommeil qu'après avoir passé en revue les impressions qu'elle avait ressenties dans la journée et éprouvé tout ce qu'elle avait éprouvé. On applique la sangsue à l'heure indiquée, et après avoir pris les précautionsnécessaires pour éviter tout danger, je la prie d'examiner le travail que la sangsue opère. Elle voit que la plaque de sang diminue de volume. Quel bonheur ! elle acquiert la certitude que c'est bien là le remède qui lui convient, et le résultat que nous attendons ne lui laisse plus aucun doute. Quoique fatiguée par la transmission des pensées de ceux qui l'entoure et par de continuelles visions, elle est bien, elle est heureuse et la journée se passe dans un assez grand calme. Elle prescrit une deuxième sangsue pour le soir à 8 heures et recommande de même à se hâter, car le moment ne saurait être plus propice. La sangsue est mise à l'heure indiquée, elle tire comme la première, beaucoup de sang noir. Je laisse couler la piqûre pendant quelques heures et j'observe en effet un écoulement de sang décomposé mêlé au sang rouge de la circulation. On place une *troisième* sangsue le lendemain.

17. — La nuit a été agitée. Différents symptômes annoncènt que les règles ne tarderont pas à venir. Vers 10 heures, je la magnétise pour la calmer et la fortifier; l'heure du déjeuner arrive-elle mange de bon appétit, mais à peine le repas est-il achevé qu'elle éprouve un malaise à la suite duquel, je la magnétise de nouveau. Elle redevient calme et prescrit l'application immédiate d'une troisième sangsue. On la pose. Comme la veille, elle observe ce qui se passe. — La plaque de sang diminue considérablement de volume, mais il s'amasse de l'eau, de la matière dont elle ne voit pas bien là nature, qu'il faudra extraire au moyen de vésicatoires. A 2 heures, elle est bien, mais vers 3 heures, elle éprouve encore un malaise, le sang se porte à la poitrine et à la tête d'une façon anormale, et bientôt une hémorragie nasale se déclare. L'hémorragie qui, avant le traitement, durait des heures entières et ne cessait qu'après avoir tout mis en œuvre, s'arrête comme par enchantement sous l'influence du magnétisme. Un calme apparent se rétablit rapidement. Elle craint que pendant les règles sa clairvoyance ne disparaisse ou s'affaiblisse ; aussi il faut se hâter et appliquer le soir même la quatrième sangsue. On la lui applique à 9 heures. Elle est faible. presque abattue. Pour éviter les syncopes qui seraient nuisibles en ce moment, je la soutiens par ma volonté et lui fait boire du vin chaud, sucré et magnétisé. Je m'aperçois alors que la suggestion produit chez elle les mêmes effets que sur les sujets en état de somnambulisme ou d'hypnotisme. Elle avait bu un demi-verre de vin, lui ayant affirmé qu'elle en avait bu plus d'un litre, elle s'en étonne d'abord, mais bientôt l'ivresse la plus complète se manifeste. Elle est gaie, réjouie, et ne cesse de chanter des refrains populaires fâmilliers aux buveurs les plus endurcis. Plusieurs fois depuis, je fis des expériences analogues, elle but de l'eau froide, une décoction de gentiane, pour du vin chaud, et toujours les symptômes ordinaires de l'ivresse se manifestèrent avec d'autant plus d'intensité que la quantité fictive de liquide absorbé était plus grande.

18. — La nuit a été bonne et les règles paraissent vers le matin. Elle est soulagée, mais faible et d'une extrême impressionnabilité. Le bouchon d'une bouteille saute, elle éprouve une sorte de commotion, les règles s'arrêtent, le sang se porte à la tête et une hémorragie nasale se déclare de nouveau. Quelques minutes de magnétisation suffisent pour que tout rentre dans l'ordre et le reste de la journée se passe assez bien. La clairvoyance diminue, mais à certains moments, elle est encore fort extraordinaire.

Je suis appelé en Normandie, pour ce qu'un médecin appellerait une consultation, vers une infortunée qui ne voudrait pas mourir selon les règles de l'Art ; mon voyage ne dépassera pas deux jours et je peux sans crainte abandonner Mlle Marie. D'ailleurs, pendant les règles, je ne dois agir que très légèrement, éviter les fortes crises. et me borner à faciliter l'œuvre de la nature.

19. — Le matin, à la pointe du jour je la magnétise. Elle s'ennuiera un peu de mon absence, ce sera le seul inconvénient; je peux partir.

21. — Elle supporta mon absence moins bien qu'elle l'avait prévu. Il lui manquait quelque chose d'indéfinissable. L'ennui. puis l'inquiétude, l'anxiété même se manifesta chez elle ; aussi c'est avec un véritable bonheur qu'elle me vit arriver. En dehors de cela, tout va bien, les règles coulent abondamment en emportant un sang noirâtre et fétide. La clairvoyance existe toujours mais à un degré moins élevé qu'avant les règles.

Jusqu'à présent, il n'a pas encore été question de la rate. Elle aperçut bien quelquefois cet organe, mais toute son attention était portée sur l'abdomen. J'avais essayé de réduire l'hypertrophie par un moyen qu'il serait trop long d'expliquer en détail, mais sauf le rire involontaire qui se produit plus rarement, et avec moins d'intensité, j'ai peu d'indices certains de l'efficacité de l'action. J'attire là son attention. Elle examine l'organe, le compare à celui des personnes présentes et reconnait que la réduction est déjà considérable, mais qu'elle n'est pas encore complète. Elle estime qu'avant le traitement, son volume était trois fois plus considérable qu'il doit être à l'état normal.

26. — Rien d'important à signaler depuis le 21

si ce n'est des transpirations abondantes et fétides qui se sont produites spontanément. Les règles qui viennent de cesser ont coulé abondamment. Le traitement va bientôt entrer dans une nouvelle phase et nous allons observer les efforts inouis que fait la nature pour vaincre le mal et en expulser tous les matériaux.

Les plaques de sang ont considérablement diminué de volume; quelques-unes ont complètement disparu. Il faut encore des sangsues.

29. — Rien à signaler depuis le 26. Elle prescrit de nouveau 5 sangsues qui sont posées le soir même.

31. — Elle est considérablement soulagée. Le soir, toujours d'après son ordre, on applique quatre autres sangsues. Malgré tous les moyens employés en pareille circonstance, de véritables hémorragies se déclarent par les piqûres et ce n'est que le lendemain dans la matinée que l'écoulement s'arrête complètement.

4 avril. — Depuis le 31, des transpirations abondantes et fétides, des évacuations d'une nature toute particulière se sont produites par les selles et par les urines, mais un assez grand calme a régné jusqu'à ce jour. Dans la matinée, elle éprouve des ennuis, des agacements; le sang monte à la tête et une hémorragie se déclare dans l'après-midi. Je la fais cesser, et quelques instants après le malaise revient. Il se complique d'une légère crise de nerfs que je juge à propos d'exciter. Arrivée à un degré de développement suffisant, je rétablis l'équilibre dans l'organisme. Elle se prescrit encore l'application de trois sangsues pour le soir.

5. — Tout va bien, les règles paraissent mais ne continuent pas, le ventre s'aplatit.

6. — C'est dimanche, elle se trouve bien et veut sortir pour essayer ses forces. On fait deux lieues à la campagne et l'on revient. Cette longue promenade n'a produit qu'une légère fatigue. Le sang est en mouvement, le ventre qui paraissait libre la veille se gonfle de nouveau. Il reste encore du sang noir qui était dispersé; sous l'influence de la fatigue, il s'est fixé à la partie la plus faible.

7. — Trois sangsues sont appliquées pour tirer le reste du sang extravasé. La guérison s'avance, tout le sang noir est enlevé, seulement il reste de l'eau et des matières qu'il faudra bientôt tirer au moyen de vésicatoires.

10. — Quelques crises de nerfs se sont produites mais la malade est assez bien. Une hémorragie nasale se déclare, je l'arrête immédiatement. Le soir on pose sur la partie supérieure gauche de l'abdomen un vésicatoire de 15×25.

11. — Les règles sont venues dans la nuit, ce qui n'empêche pas d'entretenir le vésicatoire.

12. — La nuit a été mauvaise : la malade se trouve en proie à une vive inquiétude, le moral souffre plus que le physique; une forte réaction s'annonce. Vers 2 heures, les règles diminuent, à 3 heures, elles sont presque arrêtées. Le sang se porte avec violence à la partie supérieure ; la face se colore, une douleur cuisante se fait sentir dans toute la partie supérieure de la tête et une fièvre d'une intensité inouie se déclare. La malade croit qu'une fièvre cérébrale est imminente, presque inévitable. Je cherche à diminuer l'intensité du mal de tête en appliquant constamment des compresses d'eau magnétisée, et j'attire légèrement le sang vers les extrémités inférieures qui sont glacées. Je dois agir dans cette circonstance avec la plus extrême prudence. En redescendant trop vite le sang qui se porte à la tête, il se produirait assurément une hémorragie utérine qui serait dangereuse. Je considère la fièvre comme un élément indispensable à la guérison, aussi je ne cherche qu'à en favoriser le développement. Au bout de cinq à six heures, jugeant la crise suffisante pour le moment, je la fais cesser. Un quart d'heure suffit pour rétablir dans l'organisme un calme satisfaisant.

13. — Malgré la terrible secousse éprouvée la veille, la nuit se passe bien ; elle est faible, mais rien ne la gêne. Vers le soir une fièvre légère reparaît.

14. — Tout va bien, elle est plus forte que la veille. Toutefois la fièvre ne l'a pas quittée. L'application d'un cataplasme sur le ventre est nécessaire.

15. — Elle est bien reposée, le cataplasme a calmé l'inflammation du ventre, mais dans la matinée elle éprouve un léger malaise. Pendant le déjeuner, elle est agacée, le malaise qui avait disparu se déclare de nouveau : c'est d'abord un tremblement, puis des syncopes et enfin des crises de léthargie, que je ne fais cesser qu'avec la plus grande difficulté. Au bout d'une heure, un calme apparent se produit, mais elle est horriblement fatiguée ; elle se met au lit. Bientôt le sang remonte à la poitrine et à la tête et une fièvre aussi intense que la première se produit de nouveau. Vers 3 heures, le mal de tête diminue, mais la fièvre semble augmenter. La jugeant toujours nécessaire, je ne la ferai cesser que dans le cas ou elle deviendrait menaçante. Vers 8 heures, elle diminue légèrement, une transpiration abondante et des plus fétides se produit. A 11 heures, la malade va beaucoup mieux, la fièvre est considérablement diminuée, on applique un cataplasme sur le ventre et on la laisse dormir. Depuis deux jours, je ne dois accepter ses prescriptions qu'avec réserve, car la clairvoyance, qui est extraordinaire à certains moments, est souvent remplacée par des hallucinations. Les règles coulent toujours.

16. — Quoique la fièvre n'ait pas cessé complètement et que la transpiration ait continué, la nuit a produit du calme et du repos. Dans la matinée elle est faible, mais ne se plaint de



rien ; malgré cela, la réaction est loin d'être terminée. Vers 2 heures, le malaise revient et la fièvre augmente. La malade est dans un état indescriptible. Ce sont des crises de nerfs épouvantables, suivies de syncopes et de léthargie ; le délire s'empare de son esprit, elle tombe en proie aux hallucinations les plus étranges. Un sombre désespoir s'empare d'elle : elle ne guérira pas, le mal est incurable ; elle aperçoit dans le ventre une agglomération de matières blanchâtres mêlées à des filets de sang corrompu. C'est une tumeur, et une tumeur ne se guérit pas. Elle se lamente, pleure, crie, et ce n'est qu'à grand' peine que je peux la calmer sans toutefois la rassurer. Après un moment de calme relatif, une crise de nerfs promptement suivie de syncopes se déclare encore, le sang se reporte à la tête, la vision devient plus persistante. J'arrive à la calmer, mais je ne peux la dissuader de l'incurabilité de cette tumeur qui se montre si bien à elle pour la première fois. Tout ce qu'on a fait n'a servi de rien ; jusqu'à présent elle n'a rien vu de bien ; de tout ce qu'elle a prescrit, il ne faut rien faire, car elle s'est trompée ; et d'ailleurs, il n'y a rien à faire. La crise se prolonge, le désespoir s'empare d'elle de plus en plus. Je cherche alors à me rendre maître de sa volonté en appliquant ma main droite sur le front. L'effet est immédiat, mais il dépasse le but que je cherchais à atteindre : la volonté est *anéantie*, mais les mouvements du cœur s'arrêtent et la respiration cesse, je suis en présence de la syncope la plus complète.

Pendant dix minutes je fais des insufflations chaudes à la pointe du cœur et sur le plexus cardiaque, mais je n'obtiens qu'une très légère dilatation du cœur. Je cherchais alors à procéder par voie de dégagement sur le cerveau, le cœur et l'épigastre ; j'agis ensuite par exitation, les doigts en pointes dirigés tantôt vers l'une, tantôt vers l'autre de ces régions, et encore par des insufflations chaudes sur toute la région du cœur et à l'épigastre. A chaque insufflation faite au cœur, une dilatation se produit, mais le bruit qui se manifeste cesse aussitôt. Ce n'est qu'au bout de dix minutes d'efforts inouis que les mouvements du cœur se font sentir. Ils sont d'abord très faibles et très irréguliers, puis ils deviennent bruyants et saccadés. L'ordre se rétablit peu à peu dans tout l'organisme. Je veux faire disparaître le souvenir des visions précédentes, mais je n'y arrive qu'en partie. Les impressions s'effacent peu à peu, mais la vision continue. A 11 heures du soir, ne craignant plus aucune complication, je la quitte.

17. — La fièvre a continué toute la nuit, mais la malade a reposé. La vision de la veille continue, mais elle est moins effrayée : elle ne voit pas encore ce qu'il faut y opposer. La fièvre dure toute la journée, les règles cessent.

18. — La fièvre diminue d'intensité, les transpirations deviennent de plus en plus fétides, on est forcé de désinfecter sa chambre et la séance du matin, sa clairvoyance paraît parfaite et ses prescriptions dignes d'attention. Dans les visions des jours précédents, il y avait une tumeur incurable. La tumeur existe, mais elle est curable. A la partie que j'ai décrite, il y avait une masse d'humeur, de matière blanchâtre de la grosseur d'un œuf de poule, enveloppée dans le sang coagulé dont il a été question. Les sangsues ont importé le sang qui dérobait cette matière à sa vue, mais la matière est restée. Elle reconnaît que le magnétisme pouvait la guérir, mais qu'il fallait, en raison de sa sensibilité, une expérience exercée, une très grande prudence et une volonté à toute épreuve, car la moindre des crises pouvait à jamais compromettre la guérison et même déterminer une mort immédiate. Si elle ne s'était pas soumise au traitement magnétique, la tumeur se serait rapidement développée, les plaques de sang auraient augmenté de volume, l'hydropisie se serait mêlée de la partie, l'hypertrophie de la rate aurait augmentée la mort aurait mis fin à des souffrances horribles d'ici à quatre au cinq ans de plus.

Aujourd'hui, la tumeur paraît diminuée d'un tiers, l'emplacement est beaucoup moins dur, moins tendu et si je développais de nouvelles crises, toute la matière rentrerait dans la circulation. Une fièvre intense, des transpirations fétides, une éruption de boutons purulents purifieraient le sang et la guérison serait complète. Pour obtenir ce résultat, il faudrait encore trois semaines. Elle voit un moyen beaucoup plus simple et plus prompt, c'est l'application d'un large vésicatoire sur le milieu du ventre.

Dans l'après-midi, la tête redevient lourde, le ventre se ballonne, les mouvements du cœur diminuent, la respiration devient haletante et le sang part par le nez. Je l'arrête aussitôt, quelques insufflations au cœur en régularisent les mouvements, mais ils deviennent bientôt brusques et saccadés, un commencement de catalepsie se déclare. Je le fais cesser, et termine la crise qui a duré vingt minutes. Le soir même on applique le vésicatoire. La malade est calme mais la fièvre n'a pas encore complètement cessé.

20. — Tout va bien, on entretient le vésicatoire qui rend de l'eau et une quantité considérable de matière blanchâtre d'une odeur repoussante. C'est la substance même de la tumeur qui a traversé les tissus. Il en reste encore, il faut la faire tirer.

21. — Même écoulement de matières striées de petites taches sanguinolentes. Il ne reste presque plus rien à l'intérieur.

22. — La matière a complètement disparu. Le ventre est libre, mais tout est excessivement tiraillé ; il y a de la raideur, de l'inflammation, mais la malade se considère comme arrivée au terme de la guérison. Elle transpire encore et l'odeur est toujours la même, il faut désinfecter sa

chambre. Une purgation lui est nécessaire pour achever le débarras du ventre.

23. — La purgation produit l'effet qu'on en attendait. Le ventre et le côté droit sont excessivement sensibles, des cataplasmes seront appliqués pendant quelques jours.

27. — Tout va bien ; le ventre ne conserve plus qu'un peu de gonflement qui disparaîtra en prenant quelques précautions. Il y a encore un léger gonflement de la rate. Pour remettre cet organe dans son état normal, je fais quelques compressions ayant pour objet de le resserrer, le déterger des matières étrangères qu'il peut encore contenir. Elle sent parfaitement à l'intérieur, l'effet des compressions que je fais à l'extérieur ; elle voit, elle sent que l'organe se resserre, quelques gouttes de liquides s'en échappent. Elle éprouve alors un léger malaise occasionné par l'effort que fait la circulation pour absorber ce liquide. Elle me prie de la magnétiser à grands courants, de la poitrine jusqu'aux genoux, pour rétablir l'équilibre dans l'organisme. Elle se voit radicalement guérie, il n'y a plus maintenant qu'à la déshabituer peu à peu des effets du magnétisme. Son départ est fixé au jeudi 1er mai.

La guérison est complète, et le traitement a duré 70 jours.

Les lecteurs du *Journal du Magnétisme* connaissent la malade : 4 mois après sa guérison, elle devenait *madame* Durville.

REVUE DES LIVRES NOUVEAUX (1)

L'Education morale, par Emmanuel Vauchez. Brochure de 36 pages, avec vignettes et têtes de chapitres. Prix : 15 centimes.

Petit ouvrage de vulgarisation spiritualiste, des plus utiles et des plus intéressants. Nous ne pouvons mieux faire, pour l'annoncer à nos lecteurs, que de reproduire la préface de l'éditeur.

« M. E. Vauchez, après avoir publié deux remarquables ouvrages : 1° *La Terre. Evolution de la vie à sa surface, son passé, son présent, son avenir*, 2 gros vol. illustrés ; 2° *Manuel d'instruction nationale*, qui ont déjà obtenu un immense succès, présente maintenant un petit travail : l'*Education morale*, qui vaut tout un volume.

« L'auteur, spirite et magnétiste convaincu, s'appuie sur la base de la doctrine spirite : la *réincarnation*, sans en prononcer le nom, peut-être dans la crainte d'éveiller les susceptibilités de ceux qui n'admettent pas encore la révélation d'Allan Kardec au rang des vérités scientifiques. Il nous fait comprendre que la vie se poursuit au-delà du tombeau, que la mort n'est qu'un chaînon de l'immortalité, et que le bonheur ou le malheur que nous éprouvons ici-bas est la conséquence des actes, bons ou mauvais, que nous avons accomplis dans une vie antérieure.

« Ce remarquable travail de vulgarisation et de propagande est suivi d'une appréciation que M. L. Guéneau a publiée l'année dernière dans l'*Union républicaine de la Nièvre*. »

La Graphologie pour tous, ou exposé des principaux signes permettant très facilement à chacun de connaître les qualités ou les défauts des autres par l'examen de leur écriture. Suivi d'un portrait spécimen, par le rédacteur graphologique du *Musée du foyer*. Broch. de 18 pages. Prix : 30 centimes.

La *graphologie* est la science qui permet de déterminer le caractère, les aptitudes, les qualités et les défauts d'une personne quelconque, d'après son écriture. C'est une science positive connue depuis longtemps, mais dont les véritables règles ne sont méthodiquement établies que depuis les remarquables travaux de l'abbé Michon.

L'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui n'est pas un *traité*, mais un exposé méthodique, présenté par ordre alphabétique, du caractère graphologique des principales formes de l'écriture. Ainsi, par exemple, aux mots *abattement*, *ambition*, *courage*, *franchise*, *prodigalité*, etc., correspondent des exemples d'écritures permettant à ceux qui ne connaissent pas du tout la graphologie, de reconnaître immédiatement le type d'écriture propre à ces qualités.

Ces deux brochures sont placées dans la collection des ouvrages de propagande de la *Librairie du Magnétisme*. Comme tous ces ouvrages, ils sont envoyés franco à nos lecteurs avec les réductions suivantes :

Par 500	exemplaires	assortis ou non,	50 0/0	de remise
100	—	—	40 0/0	—
50	—	—	33 0/0	—
25	—	—	25 0/0	—

FAITS ET COMMUNICATIONS

Hypnotisme. — Nous avons dit dans le dernier numéro du journal que l'hypnotisme avait été admis en Amérique comme moyen de défense. Ce moyen vient d'être confirmé. Voici le fait.

Il y a un an environ, un individu de Tapeka, un certain Donald, tuait à coups de revolver le nommé Patton.

Au cours de son interrogatoire, le meurtrier déclara solennellement qu'il avait été suggestionné par un de ses concitoyens, Anderson Gray, et que c'est en état d'hypnose, obéissant à l'irrésistible impulsion de Gray, qu'il avait fait passer Patton de vie à trépas. Les bons jurés le crurent sur parole et on l'acquitta.

Gray, fut à son tour, arrêté et reconnu coupable à l'unanimité. On le condamna à être pendu, encore qu'il pût prouver qu'il se trouvait à *dix milles* de l'endroit où se commit l'assassinat au moment où Patton succombait sous le revolver de Donald.

Le malheureux assassin hypnotiseur en appela naturellement. Recours inutile, car la cour suprême vient de confirmer la sentence des assises et de fixer l'exécution de Gray au mois de mai prochain.

L'Ecole de Nancy doit être contente, car ses doctrines triomphent, du moins en Amérique.



(1) Les ouvrages dont deux exemplaires sont déposés au bureau du Journal sont étudiés et analysés. Ceux dont on ne remet qu'un exemplaire sont seulement annoncés.
A titre de commission, la *Librairie du Magnétisme*, envoie tous les ouvrages dont il est rendu compte, franco dans toute l'Union postale, au prix marqué par les éditeurs.



LA LIBRAIRIE DU MAGNÉTISME

23, Rue Saint-Merri, 23 — PARIS

La plus puissamment organisée de toutes les Librairies spéciales.

Edite les Ouvrages traitant du Magnétisme, du Spiritisme, de l'Occultisme, de la Timbrologie, etc.

Accepte en dépôt tous Ouvrages sur ces matières.

Se charge de l'impression pour le compte des Auteurs.

Fait la Commission et exporte à l'Etranger tous Ouvrages de Librairie.

DEMANDER LE CATALOGUE

Portraits, Gravures, Planches d'anatomie et Ouvrages anciens qui ne sont pas catalogués.

TRAITEMENT DES MALADIES

à la portée de tous les malades, par les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE

Les aimants vitalisés guérissent ou soulagent toutes les maladies. L'immense avantage qu'ils possèdent sur tous les autres modes de traitement, c'est que l'on peut, selon la nature de la maladie, augmenter ou diminuer l'activité organique et rétablir ainsi l'équilibre des forces qui constitue la santé. Les douleurs vives cessent au bout de quelques instants, les accès deviennent moins fréquents et la guérison se fait sans modifier son régime et ses habitudes.

Leur emploi se généralise dans le traitement des diverses maladies et plus particulièrement dans les cas nerveux, où les médicaments font souvent du mal, même en guérissant. Ces aimants comprennent plusieurs catégories :

Lames magnétiques

Au nombre de 4, elles s'emploient dans les cas suivants :

Le n° 1 : Contre la crampe des écrivains et des pianistes, les affections des bras, du bas des jambes, des pieds et l'organe génital chez l'homme.

Le n° 2 : Contre les affections des jambes, de la gorge et du larynx.

Le n° 3 : Contre les bourdonnements, la surdité, la migraine, les maux de dents, les névralgies, l'insomnie, les maux de tête et toutes les affections du cerveau, y compris les affections mentales. — Contre la sciatique.

Le n° 4 : Contre les affections des reins, des poumons, du foie, du cœur, de la rate, de l'estomac, de l'intestin, de la vessie, de la matrice et des ovaires. — Contre les maladies de la moelle épinière.

Ces lames, qui ne diffèrent que par la courbure et la longueur, ne répondent pas à tous les besoins; on fait des lames dites *spéciales* ne portant pas de numéro, qui servent dans certains cas. — *Prix de chaque lame* .... 5 fr.

Plastrons magnétiques

Dans beaucoup de maladies anciennes et rebelles, une seule lame n'est pas toujours suffisante pour vaincre le mal. Pour obtenir une plus grande somme d'action, plusieurs lames sont réunies pour former des *plastrons*.

Les plastrons valent 10, 15 ou 20 fr., selon qu'ils ont 2, 3 ou 4 lames.

Barreau magnétique

Avec accessoires pour magnétiser les *boissons* et aliments.

Prix de chaque appareil .... 10 fr.

Sensitivomètre

S'emploie surtout pour se rendre compte si les personnes sont susceptibles d'être endormies par le magnétisme ou par l'hypnotisme et pour mesurer leur degré de sensitivité. — *Prix de chaque sensitivomètre* .... 10 fr.

Les aimants du professeur H. Durville sont soumis à l'aimantation ordinaire et à une opération spéciale : la *vitalisation*, qui augmente considérablement leur puissance curative. Quoiqu'ils perdent peu de leur aimantation, la *force vitale* disparaît plus ou moins au bout de 1 à 4 mois, selon l'usage qu'on en fait. Il faut alors les renvoyer à l'*Institut* pour être revitalisés.

Prix de la vitalisation, pour chaque pièce simple .... 2 fr.

Prix de la vitalisation, nickelage ou garniture.. id .... 3 fr.

Les malades peuvent choisir eux-mêmes les appareils qui leur sont nécessaires; toutefois, dans les maladies compliquées, il est préférable d'exposer au directeur de l'*Institut*, la nature, la cause, les symptômes de la maladie, l'époque depuis laquelle on souffre, etc. En précisant le mode d'emploi, on indique les appareils que l'on doit employer avec le plus de chance de succès.

Toute demande doit être accompagnée d'un mandat à l'ordre de M. H. Durville, 23, rue St-Merri, Paris. Pour les pays où les envois d'argent sont coûteux, on accepte le payement en timbres-poste, moyennant une augmentation de 15 0/0.

CEINTURE MAGNÉTIQUE HYPOGASTRIQUE

(*Modèle déposé*)

Souple, Extensible, Plastique.

Sans que le tissu soit élastique, et seulement par les dispositions d'un plissé spécial, la *Ceinture magnétique hypogastrique* s'applique exactement sur l'abdomen, sans jamais descendre ni remonter. Deux lames magnétiques nikelées y sont adaptées, ce qui la rend non seulement hygiénique, mais curative.

Son emploi est d'une efficacité incontestable contre la chute, l'abaissement ou la déviation (antéversion, rétroversion, latéroversion) de l'utérus, la métrite chronique, les tumeurs, l'hydropisie; dans la grossesse et dans tous les cas où le ventre doit être maintenu. Pour ces derniers cas, on peut la faire sans lames magnétiques.

En tissu extra-fort, sans lames magnétiques . . . . 30 fr.

— — *avec deux lames magnétiques* . 40 fr.

S'adresser à Madame Durville, 23, rue Saint-Merri, Paris.

CONSEILS PRATIQUES

Ceux qui ne suivent pas les *Leçons cliniques* de l'*Institut magnétique*, peuvent apprendre très facilement la pratique du Magnétisme en lisant les *Conseils pratiques* du professeur H. DURVILLE.

Rédigés dans un style simple et concis qui les met à la portée de toutes les intelligences, avec des exemples de guérison montrant la simplicité et la valeur de la méthode, ces *Conseils* permettent au père et à la mère de famille ainsi qu'à l'amateur d'appliquer le Magnétisme avec succès, au soulagement et à la guérison des diverses maladies dont leurs enfants, leurs parents, leurs amis peuvent être affectés. (Pour bien comprendre le mode d'application, ceux qui n'ont aucune idée du Magnétisme devront lire les *Procédés magnétiques* de l'auteur, brochure de propagande à 20 centimes.)

Les *Conseils* [illegible] s'appliquent aux cas suivants :

Anémie, Apoplexie cérébrale, Asthme, Ataxie locomotrice. — Catalepsie, Céphalalgie, Chute des cheveux, Congestion cérébrale, Constipation, Crampes, Crises de nerfs, Cystite. — Danse de Saint-Guy, Délire, Delirium tremens, Double conscience, Dyspepsie. — Eczéma, Encéphalite aiguë, Encéphalite chronique, Entérite, Entorse, Epilepsie, Etat nerveux, Etourdissements. — Fièvre cérébrale, Fièvre typhoïde, Fluxion de poitrine, Folie. — Gastralgie, Gastrite, Gastro-entérite, Glaucome, Goître, Goutte. — Hallucinations, Hémiplégie, Hydropisie, Hypocondrie, Hystérie. — Ictère, Idiotie, Imbécilité, Impulsions, Insomnie. — Laryngite, Léthargie, Loupes, Lumbago, Luxations. — Mal de tête, Manies hystériques, Mélancolie, Méningite, Migraine, Myélite. — Nervosisme, Neurasthénie, Névralgie simple, Névralgie faciale, Névrose. — Obésité, Obsession, Ophtalmie, Otalgie, Otite. — Paralysie simple, Paralysie faciale, Phtisie pulmonaire, Pneumonie. — Sciatique, Scrofule, Somnambulisme spontané, Surdité, Surdi-mutité, Syncope. — Tic douloureux, Tumeurs. — Varices, Vertige, Vomissements incoercibles de la grossesse, etc., etc.

Chaque *Conseil pratique*, [illegible] un numéro du *Journal du Magnétisme*, est envoyé contre 50 centimes.

Le traitement de toutes les maladies sera successivement publié sous la forme d'autant de *Conseils pratiques*. En attendant que ce travail considérable soit achevé, le professeur H. DURVILLE se tient à la disposition des malades pour leur expliquer, par correspondance, tous les détails du traitement magnétique qu'ils peuvent faire, soit par eux-mêmes, soit par l'intermédiaire d'un parent ou d'un ami dévoué. Pour cela, indiquer la cause probable de la maladie, la nature, les symptômes, etc.

Prix d'un Conseil pratique écrit spécialement pour un cas qui n'a pas encore été publié. .... 10 f[illegible]

SOMNAMBULISME

Dans un grand nombre de maladies compliquées, le médecin, qui ne voit pas dans les profondeurs de l'organisme, est souvent très embarrassé pour établir son diagnostic et prescrire le remède nécessaire à la guérison.

Dans l'un des états du sommeil magnétique, un bon somnambule lucide peut *voir* la nature, les causes, les symptômes du mal et le remède à y opposer. Le rapport du somnambule au malade s'établit par le contact ou par un objet appartenant à celui-ci (de préférence une mèche de cheveux, un vêtement porté sur la peau) n'ayant pas été touché par d'autres.

Mme Berthe, la célèbre Somnambule qui a donné tant de preuves de sa prodigieuse lucidité, reçoit à l'*Institut Magnétique*, 23, rue St-Merri, Paris, le jeudi et le dimanche, de 10 h. à midi; les autres jours, de 1 h. à 4 h. et par corresp.

BIBLIOTHÈQUE DU MAGNÉTISME

La *Bibliothèque du Magnétisme* se compose : 1° de plus de 5.000 vol. sur le Magnétisme, l'hypnotisme, le spiritisme, l'occultisme et toutes les branches du savoir humain qui s'y rattachent; 2° des collections complètes de presque tous les journaux du monde qui ont paru sur ces questions; 3° de plus de 40.000 gravures, portraits, autographes, médailles, articles de journaux et documents divers constituant un véritable musée du Magnétisme.

Pour faciliter l'étude du Magnétisme, tous les ouvrages sont prêtés au public aux conditions suivantes :

Abonnement de lecture : un an, 15 fr.; six mois, 8 fr. (Les volumes sont loués au prix de 5 centimes par jour à ceux qui ne sont pas abonnés). Ils sont confiés contre nantissement et adressés dans [illegible] l'Europe, aux frais des emprunteurs.

Le nantissement, qui est rendu au retour des ouvrages prêtés, doit représenter la valeur de ceux-ci.

La Bibliothèque, propriété de l'*Institut magnétique*, est ouverte tous les jours, [illegible] et fêtes exceptés, de 1 à 4 h. (Il n'y a pas de Catalogue [illegible])

Les Annonces sont reçues au bureau du journal au prix de deux francs la ligne, mesurée au lignomètre de 6 points. La place qui leur est réservée étant limitée, l'insertion n'est pas garantie dans tous les numéros.

Le Gérant : A.-M. BEAUDELOT.

Paris.—Typ. Beaudelot, Malverge sr, 171, rue St-Denis.